

La restauration des rives va pouvoir débiter

Le budget primitif 2005 était au programme de la réunion du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique

La section d'investissement du syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (SLAH) devient intéressante.

Pierre Bardès, son président, l'a d'ailleurs fait remarquer lors de la dernière séance qui s'est tenue dernièrement à Lismoux, dans la salle de l'ancien Sivom. Elle était consacrée au budget primitif 2005. Celui-ci s'équilibre, en dépenses et en recettes, à 427 777 €.

"L'Etat, l'Europe, la région, le département, l'agence de l'eau ont suivi nos demandes en matière de subventions",

a-t-il déclaré. "On commence donc l'année avec le soutien des partenaires sollicités".

Marcel Martinez, le vice-président, a toutefois émis un bémol au cours de la réunion en se demandant "combien de temps, encore, l'Etat nous soutiendra pour maintenir les subventions à hauteur de 80 % ?"

Un pourcentage effectivement intéressant quand une structure, nouvelle de surcroît, veut engager des actions.

Détaillant le budget primitif, Pierre Bardès annonça, au chapitre des dépenses, une section de fonctionnement s'élevant à 75 362,05 € et une sec-

tion d'investissement offrant la somme de 352 415,39 €.

Au niveau des recettes, celles du fonctionnement proviennent de l'excédent antérieur reporté (16 362,05 €) et des participations communales (59 000 €). Côté investissement, il y a les sommes allouées par l'Europe, la région, le département et l'agence de l'eau, les emprunts bancaires, l'excédent antérieur et l'amortissement des immobilisations.

Les membres adhérents ont par ailleurs voté pour le lancement d'appel d'offres du schéma d'aménagement hydraulique dont le coût prévisionnel est de 100 000 € (hors taxe).

Au chapitre des questions diverses, Pierre Bardès a notamment annoncé la dissolution du syndicat du Lauquet : "Les communes concernées par cette dissolution devront donc voter pour adhérer à notre syndicat".

L'institut agricole Saint-Joseph a par ailleurs contacté le Syndicat dans le but de lancer un chantier école (opération pilote) dans le secteur couvert par le SLAH.

Une demande jugée pertinente, en raison de sa visée pédagogique.



Les élus et membres adhérents lors d'une précédente réunion. DDF.

P. Bardès et M. Joncker d'accord

Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée porte un intitulé dont la signification est purement technique. Logique : sa mission est de restaurer et de sauvegarder les berges de rivières. C'est ainsi que l'entendent ses membres, de Pierre Bardès (PS), président du SLAH, à Marc Joncker (UMP), maire de Bellegarde-du-Razès.

Si les deux hommes s'étaient affrontés lors de la dernière séance, cette fois-ci, ils ne se sont pas réconciliés mais cependant expliqués. Le premier avait d'ailleurs écrit au second pour lui exprimer sa surprise de le voir sombrer dans l'invective politico-policienne. D'où cette réponse de Marc Joncker : "Je m'excuse si vous avez pris mes déclarations pour des invectives. En fait, il n'en était rien. Je m'exprimais simplement sur un détail technique. Et ne dites pas que mon intervention relevait de la politique politicienne. Vous auriez été du même bord politique que le mien, j'aurais tenu les mêmes propos. Comme vous, je suis pour l'union des énergies, pour travailler ensemble". S'adressant au maire de Bellegarde, Marcel Martinez, le vice-président du SLAH, répéta ce qu'il avait déjà dit lors de la séance précédente : "Vous avez raison car si nous agissons de façon différente (NDLR : en pratiquant la politique politicienne), nous serions condamnables et condamnés par les citoyens". Abordant un dossier ayant trait à la signature d'une convention avec la communauté de communes (CdC) de Couiza, directement concernée par deux projets du SLAH (schéma d'aménagement et travaux sur la rivière Cornella), Marc Joncker proposa que l'assemblée vote en faveur d'une adhésion de la CdC couizaïnaise au SLAH "ce qui entrerait dans le cadre des économies d'échelle auxquelles vise précisément le SLAH". "Je suis d'accord", a répondu Pierre Bardès. "Ce serait une bonne solution que les communes de la CdC adhèrent à notre syndicat mais cela impliquerait qu'il faudrait attendre leur vote. Or nos travaux, qui sont urgents, s'en trouveraient retardés". Marc Joncker : "Alors prenons une délibération pour la faire adhérer". Pierre Bardès : "Il faudrait voir dans les textes si c'est légal". Marc Joncker s'est donc proposé d'étudier les textes. Pierre Bardès a acquiescé.